

B - UNE MONTAGNE MANUFACTURIERE

A la veille de la Révolution, la montagne beaujolaise est une des grandes régions textiles de la France. On estime que l'industrie occupe 60 000 personnes et que le quart du coton travaillé dans le royaume y est transformé. Dès le XVII^e Siècle, les négociants lyonnais sont venus acheter les pièces tissées par les paysans pour les revendre dans les foires. Dès la fin de l'Ancien Régime et après la tourmente de la Révolution et des guerres de l'Empire, une bourgeoisie locale se constitue parmi les fabricants des bourgs-marchés et les marchands des petites villes qui entourent la montagne, bien placées sur les axes de circulation : Roanne, Tarare, Villefranche et, secondement Charlieu et Chauffailles. Cette bourgeoisie prend le contrôle du commerce des toiles, crée des ateliers pour la préparation et la finition, lance des fabrications originales comme la mousseline et le vichy, qui mettent en application les techniques les plus récentes, préparant les conditions de la mécanisation, qui apparaîtra après 1870. Parallèlement, la manufacture déborde de son berceau, la zone cotonnière de Thizy, elle-même de plus en plus attirée vers Roanne, pour animer d'autres zones d'industrie homogène : la zone de la mousseline autour de Tarare et, de part et d'autre, les zones de la soierie, nouvelles greffes du négoce lyonnais.

Ainsi lentement, difficilement, à cause des routines qu'entretiennent l'indigence et l'isolement, la montagne qui n'avait que ses bras à offrir a su assimiler les initiatives extérieures et se doter d'une grande industrie. Elle a pu fixer l'accroissement naturel et retenir une population nombreuse, parmi les plus denses de France, mobiliser les ressources d'un sol ingrat, acquérir un bon réseau de voies de communications, associer à son destin les plaines voisines, ce qui représente un remarquable exemple d'aménagement régional autonome (1).

1.- *DES INITIATIVES LYONNAISES.*

a) L'intervention du grand négoce.

Il faut attendre la fin du XV^e Siècle, quand le développement de ses banques et de ses foires, fait de Lyon un grand centre d'affaires, pour que le travail textile de la montagne sorte du cadre domestique. Au

moyen-âge, on tissait la laine des troupeaux qu'entretenaient sur leurs landes les abbayes et les grands propriétaires terriens, mais sauf à Beaujeu, la draperie ne donne pas lieu à des ventes à l'extérieur (2). Le tissage du chanvre, qui va lui succéder, apparaît au XVe siècle, un siècle après son introduction en France. C'est déjà, pense Fayard, qui appuie son opinion sur les nombreux différends des "tisserands et canebassiers" avec les marchands et l'évêque, l'oeuvre d'ouvriers lyonnais, qui fuient la ville pour s'installer à la campagne (3). Au XVIe siècle, les témoignages se multiplient sur les déplacements de marchands lyonnais vers les centres de tissage. La culture du chanvre se répand dans la montagne, mais la production est bientôt insuffisante et on le fait venir des plaines voisines, surtout du Forez. Thizy, qui était un marché considérable pour les grains, devient le centre du commerce de la bourrasse (4) et de la toile : le seigneur de Thizy obtient d'Henri II la permission de lever pour la réparation et l'entretien des halles, six deniers par pièce d'étoffe (5). Les toiles communes se font un peu partout et notre montagne ne retient pas spécialement l'attention de Nicolas de Nicholay, géographe ordinaire du Roi, qui écrit dans sa "Description générale de la Ville de Lyon en 1573", qu'aux pays de Lyonnais, Beaujolais, Forez, Charlieu et Charolais et en quelques lieux du Dauphiné, il y a plusieurs bons tisserands, qui font grand train de toiles de chanvre, de lin, des toiles étroites, claires et blanches, lesquelles sont enlevées ès foires de Lyon, pour être envoyées en Turquie, Alexandrie et Syrie, pour faire des turbans d'icelles pour les Turcs".

C'est à partir du règne d'Henri IV que le tissage prend dans la montagne l'importance et la diversité qu'il a conservées depuis. Les toiles de chanvre qui, quel que soit leur degré de grossièreté, sont utilisées localement pour le vêtement et le linge de corps, sont désignées par les marchands, par le nom du village où elles ont acquis leur réputation. Toiles de Saint-Jean (6), bon marché, utilisées comme doublures ; auxonnes plus serrées ; rouleaux de Beaujeu, légers ^{mais} et jamais nets car faits avec des chanvres de qualité inférieure, rouis sur terre et non en rivière ou en rotoirs (les fosses) ; toiles de Régný pour les nappes et les serviettes ; bourgeoises de Tarare, toiles épaisses de ménage ; cordats pour essuye-mains, torchons et sacs, toiles d'étope pour emballages sont souvent des "panissières"... Aux toiles vont s'ajouter les toileries, à chaîne de fil et à trame de coton : basins croisés et légers et futaines moins fines, utilisées pour les vêtements de femmes (camisoles, jupons, bonnets) et comme toiles à matelas (7).

En effet, la montagne beaujolaise ^{est} devenue le refuge des tisseurs de coton, chassés de Lyon par la détérioration de leurs conditions de travail.

b) L'introduction du travail du coton et le développement de la manufacture aux XVIIe et XVIIIe Siècles.

Le travail du coton fut introduit en France par des Piémontais en 1534 à Rouen et en 1549 à Lyon. "Comme il est important que les lieux de commerce soient fournis de toutes sortes de marchandises, que les Lyonnais ne pouvaient avoir suffisamment de futaines, qu'ils avaient intérêt à épargner les droits de sortie du Piémont et les droits d'entrée dans ce royaume et leurs frais de teinture" (8), on comprend que le Consulat ait répondu favorablement à la requête de Jérôme Fiandres, de Quiers en Piémont, de Robert et Jean Tricaud, de Thizy en Beaujolais, qui exposent le 17 octobre 1549 "qu'ils avaient l'intention d'introduire en la ville, l'art et le métier de faire des futaines si l'on voulait accorder à eux et à leurs ouvriers, les mêmes privilèges qu'à ceux de la manufacture des draps d'or, d'argent et de soie, demandent en conséquence un lieu convenable dans la ville ou les faubourgs pour dresser et placer leurs métiers" (9). "On fit venir, écrit encore d'Herbigny, des ouvriers du Piémont. La fabrique réussit et pendant longtemps, le débit fut merveilleux. Il s'en vit dans Lyon jusqu'à 2 000 maîtres-ouvriers de cet art, et se faisait bien par an un millier de cette marchandise, dont les deux tiers au moins, allaient à l'étranger, particulièrement en Espagne et en Portugal. Deux inconvénients ont mis cette fabrique si bas (entre 1610 et 1620), qu'à peine put-elle aller encore à 100 000 livres l'an. Le premier inconvénient est l'augmentation de vingt livres sur l'entrée du coton filé, dont cette fabrique ne peut se passer. L'autre est la cherté des denrées dans Lyon, singulièrement du vin, car les ouvriers de cet art, gagnant peu, n'ont plus été en état de vivre dans la ville".

Le tissage du coton quitte Lyon pour la campagne, à la recherche de prix de façon moins élevés, fait qui se reproduira deux siècles plus tard pour la soierie. Il se fixe dans le Beaujolais "particulièrement à Villefranche et à Saint-Symphorien (de Lay)" écrit Savary, plutôt à vrai dire entre ces deux localités. La qualité se ressent de ce transfert. D'Herbigny est très sévère : "le travail n'a plus aucune bonne réputation". Il faut sans doute tenir compte du dépit de l'administrateur, gêné pour faire respecter les règlements par la dispersion des tisseurs. Savary note que la qualité

est meilleure à Troyes et qu'il "s'en fait beaucoup dont la chaîne est de fil de lin ou de chanvre, bien que les réglemens le défendent" (7).

Le développement de la manufacture est considérable jusqu'à la crise de la fin du règne de Louis XIV. Si l'on en croit les chiffres de 400 écus par an pour le revenu que la halle de Thizy procure au seigneur, 48 000 pièces par an y seraient vendues au cours du XVII^e siècle. Pour Louvet (10), qui écrit en 1670, le trafic des toiles est si important "qu'on ne saurait dire combien. Il se vend toutes les semaines tant à Thizy et Amplepuis, les deux marchés les plus importants, qu'à Chauffailles, Belle-roche, Tarare et Villefranche, pour plus de 40 000 livres". La reconnaissance officielle ne tarde pas : l'arrêt du Conseil de 1682, homologue le statut donné en 1679 à la communauté des fabricants de Thizy et de Villefranche et lui applique les réglemens de la fabrique lyonnaise (27).

A l'aide du mémoire de Louvet et des réponses des curés et desservants de la généralité de Lyon à l'enquête de l'intendant d'Herbigny en 1697, on peut se faire une idée assez exacte de l'extension du tissage. Le noyau en est constitué par les vallées du Reins et de la Trambouze, auxquelles se limite la fabrication des toileries. La fabrication des toiles de chanvre se fait aussi autour de Charlieu, dans les hautes vallées du Sornin, du Botoiret et de l'Azergues, autour de Tarare et, pour les toiles grossières de Panissières. Régny reste un centre important pour le linge de table en lin, plein et ouvré, c'est-à-dire façonné, à l'imitation des Vénitiens (11).

Sous la Régence, l'activité reprend de plus belle, particulièrement dans les vallées du Reins et de la Trambouze et à l'est du plateau de Coutouvre. Le tissage de la toile recule devant les toileries : à Régny, " la fabrique des nappes et des serviettes a été remplacée par celle des futaines et ouvrages mêlés de coton" lit-on dans l'Annuaire de la ville de Lyon de 1755 (12). La fabrication se diversifie. On reconnaît difficilement futaines et fins basins dans ces "velours de gueux, grenades, diables-fort ou forts en diable", "d'un mauvais et désagréable usage, mais bon marché, dans lesquels on taille des vêtements d'été pour le peuple". Des articles nouveaux font leur apparition : siamoises rayées ou à carreaux pour mouchoirs, rideaux et tabliers. Les ancêtres du vichy en somme, copiées à Rouen en 1684 et introduites en 1730 à Thizy ; coutils de chasse damassés et jaspés que l'on tisse à Villefranche et Charlieu (13).

La fabrique des toiles ne connaît pas semblable expansion et se regroupe autour de quelques centres : Tarare, qui compte 700 métiers en 1770, Chauffailles et Panissières. En dehors, remarque Roland, "on fabrique bien quelques toiles fortes, toiles de ménage, blanchies çà et là. L'objet est nul pour le commerce. Les bureaux établis pour ces sortes de toiles à Roanne, Charlieu, La Clayette, Belleroche, Beaujeu, La Porte ne l'ont été que pour faire des appointements aux préposés" (14). Au total, la production n'a guère augmenté dans des proportions considérables par rapport au XVII^e siècle. D'après Brisson, elle est de 40 à 50 000 pièces en année moyenne, 60 000 au plus, et les toiles en constituent encore les deux-tiers en valeur.

Le changement le plus considérable est l'introduction de la filature du coton au rouet, ce qui allait procurer du travail aux "petites mains", femmes, enfants et vieillards. Ce ne fut pas sans mal, "car il est dans les esprits une force d'inertie que la misère entretient plus encore que l'opulence". A plusieurs reprises, les fileuses qu'on avait fait venir de Normandie aux frais du roi furent battues par la population. En 1734, l'inspecteur des manufactures Grosbert ne parvint à gagner que quelques communes autour de Régnay, mais les efforts de Trudaine, alors intendant de la généralité de Lyon, en 1754 et 1755, furent couronnés de succès (15). Cela faisait l'affaire du négoce lyonnais. Favorisée par des privilèges douaniers et la proximité de Marseille par où arrivait le coton du Levant, Lyon fut pendant tout le XVIII^e siècle, le second marché de coton du Royaume après Marseille. Les marchands du Beaujolais, en particulier ceux de Thizy allaient régulièrement choisir et acheter à Lyon le coton en laine, le faisaient voiturier par balles de deux à trois quintaux jusqu'aux marchés de la montagne (16).

c) La fabrication des toiles de coton pour indiennes et la prospérité de la manufacture à la veille de la Révolution.

La forte demande de garats et guinées, toiles écrues de coton, aussi bien en chaîne qu'en trame, propres à être imprimées, entraîne la prospérité de la manufacture, la substitution du coton au chanvre et le développement des industries annexes, qui font appel aux techniques les plus récentes, dans les petites villes autour de la montagne.

- Lyon et la fabrication des indiennes.

La montagne profite avec retard de l'autorisation de fabriquer les indiennes en France, accordée par les lettres-patentes de 1759. Le tissage des garats et guinées n'est solidement établi à Thizy qu'à partir de 1774 et il ne constitue en 1783 que 15 % en volume et 22 % en valeur des 37 500 pièces présentées aux bureaux de la marque de Thizy, Amplepuis, Lay et Régny (17).

Et pourtant les intérêts de la montagne ont compté dans la décision royale. Les indiennes ont été répandues en France après Colbert par la Compagnie des Indes. Les importateurs, ainsi que la Chambre de Commerce de Lyon, inquiète de ce que leur vogue se fasse au détriment de la soierie, se sont opposés de toutes leurs forces à leur fabrication en France. C'est pourtant un lyonnais, l'abbé Morellet, ami de Trudaine, qui fut l'artisan de ce résultat, par ses "Réflexions sur les avantages de la libre fabrication des toiles peintes en France" parues en 1758. Il était lié à ce qu'on appellerait aujourd'hui le lobby cotonnier lyonnais, dans lequel Brisson, qui pensait aux perspectives ouvertes aux manufactures dont il avait la charge, ne fut pas le moins actif. (18).

Des indiennes se créent tout autour de Lyon, sur les grandes voies de passage. Le personnel de direction et les ouvriers spécialisés viennent de Suisse ou de Mulhouse. La première s'installe à Fontaines-sur-Saône dès 1759. En 1772, deux marchands de toile de Villefranche s'associent à une maison de Mulhouse, d'où ils font venir quarante ouvriers, et fondent l'indienne de la Quarantaine à Béligny (19). La même année, un négociant de Lyon, Andrieu, en installe une à Tarare, qui emploie cent ouvriers en 1787. A Lyon, jusqu'à l'édit de 1786, dont nous reparlerons, il n'y aura que de modestes ateliers. Les établissements traitent une quantité de toiles considérable, dont on peut se faire une idée par la requête adressée à Trudaine pour l'indienne de Béligny, de faire entrer sans payer de droits 10 à 15 000 pièces de garats suisses et alsaciens, pendant trois ou quatre ans, jusqu'à ce que le Beaujolais en produise assez (20).

- Prospérité et extension du tissage du coton

La montagne ne suffit pas à la demande, ce qui entraîne une très forte hausse des prix de façon. Au milieu du XVIII^e siècle, dans le ménage de tisseurs, dont Brisson analyse le budget, l'homme reçoit 3 livres pour

une pièce de basin de 30 aunes qu'il met plus d'une semaine à tisser, soit six sols par jour et sa femme 30 sols par semaine pour filer le coton au rouet. Les tarifs devaient être plutôt inférieurs pour filer le chanvre et tisser les toiles (15 bis). Or en 1788 Roland fait état de rémunérations bien supérieures : "les filles et les femmes qui s'adonnent à la filature du coton gagnent dans leurs journées pleines 15, 18 et jusqu'à 20 sous", alors que "10 à 12 sous est le maximum des journées communes des femmes qui filent le chanvre au fuseau". Les tisserands gagnent jusqu'à une livre et demie par jour ; les articles de garat à la mode rapportent même deux livres(20).

On comprend que, dans ces conditions, le travail du coton sorte du cadre limité où il s'était maintenu depuis son introduction au début du XVIIe Siècle, et gagne les centres traditionnels de tissage du chanvre. Limité au Sud par la poussée de la fabrique de mousseline de Tarare, il s'installe à l'Est au-delà de la chaîne des Mollières dans la vallée de l'Azergues ; à l'Ouest sur le plateau de Coutouvre et surtout au Nord, dans le bassin du Sornin. En 1779 pour la première fois, dans le registre paroissial de Belmont, les tisserands (qui tissent le coton) apparaissent à côté des tisseurs (qui tissent la toile) et, au fur et à mesure des années, le tisseur disparaît au profit du tisserand. En 1784, le curé d'Azolette, à mi-distance entre Belmont et Monsols, note sur le registre paroissial : "cette année peut être regardée comme celle de l'établissement de la filature du coton dans notre région". La région de Charlieu s'enrichit en outre de la filature du lin. Le lin en effet commence à se substituer au chanvre pour la chaîne des toileries soignées, comme les siamoises, et les méfis légers de lin et coton servent à faire des toiles peintes, "à l'usage du peuple", qui sont très résistantes. On essaye de cultiver le lin dans la région, mais on y renonce. On le fait venir d'abord tout filé de Picardie, de Flandre et de Hainaut, puis vers 1780-85, la filature du lin au fuseau est introduite dans les campagnes autour de Charlieu, qui est le grand marché de lin en oeuvre (20 bis).

Pendant quelques années qui s'achèvent en 1786, la montagne beaujolaise vit une période d'exceptionnelle prospérité, au point que le curé d'Azolette ne reconnaît plus les siens. "La main d'oeuvre devint généralement chère. Les plus pauvres faisaient composer les riches et n'étaient contents de rien... On se porte à tous les excès de l'intempérance en 1786. Le peuple ivre de prospérité n'écoutait plus les pasteurs et je compris alors mieux que jamais que la famine ou au moins une disette telle que

celles de 1770-71 et 1774 était un moindre mal pour le peuple qu'une grande abondance" (21). Deux sources permettent de reconstituer l'importance de la fabrique d'alors : les écrits de Roland et l'Annuaire du département de la Loire où le préfet Ducolombier reconstitue la situation dans les années qui précèdent la Révolution (22). Elle emploie 60 000 personnes et représente un chiffre d'affaires de 9 à 10 millions de francs, alors que Brisson pour la période de 1750 à 1770, l'estimait à 3,2 millions de livres. L'achat de matières premières en représente la moitié : 3,5 millions de francs pour le coton, en laine, qui vient en presque totalité du Levant, soit 1 500 tonnes, alors que d'après Levasseur (23), le poids total du coton employé en France ne dépassait pas 6 000 tonnes ; 1,2 millions de francs pour le chanvre, qu'il faut faire venir non seulement comme auparavant du Forez et de la Bresse, mais encore du Bourbonnais, du Dauphiné, de la Bourgogne, du Berry et d'Alsace, soit 200 tonnes de chanvre en oeuvre et 300 tonnes de chanvre filé ; 250 000 francs de lin en oeuvre, soit 75 tonnes. Les ventes sont destinées pour 1,5 million de francs aux colonies et pour la même somme à l'étranger. Cette prospérité exceptionnelle se détériore dès 1786, avant même que n'interviennent les difficultés liées à la Révolution et aux guerres de l'Empire. L'arrêt du Conseil de 1786, qui accorde aux indienneurs l'entrée en franchise des toiles ou des filés importés desserre la pression de la demande. Lyon compte en 1789 douze indienneuries occupant 1 600 ouvriers, dont deux considérables fondées par des génevois en 1786, qui reçoivent les toiles de Suisse et d'Alsace ou les fabriquent eux-mêmes dans des tissages annexés.

- Le développement des industries annexes dans les villes du pourtour de la montagne.

Industrie de pointe, le tissage du coton appelle le recours aux techniques les plus récentes et la montagne est mal placée pour accueillir les innovations. La modernisation du blanchiment s'impose. Jusque là, les blanchisseries étaient de petits établissements occupant six ou sept ouvriers au plus, dispersés le long des rivières, annexés à des fermes et moulins et affermés à mi-fruit au même titre que les exploitations agricoles. Elles employaient des techniques rudimentaires (lessivage à la cendre naturelle, lavage à grande eau, étendage sur prés). Les blanchisseries modernes, qui utilisent le procédé au chlore de Berthollet s'installent à Roanne et à Villefranche. C'est dans la filature que se produisent les changements les plus importants. Le rouet ne fournissait que de gros filés, qui conve-

naient pour la trame, mais pour la chaîne des toiles de coton, il faut des filés fins. Les ouvriers du Lancashire mettent au point les mécaniques nécessaires, en particulier la mull-jenny en 1775. Très vite, les premières apparaissent en France, autour de Rouen d'abord, autour de Lyon ensuite. Un fabricant de soierie, Ferret, en installe deux dès 1780 à la Croix-Rousse et à Neuville-sur-Saône et a des imitateurs. Mais ces établissements résistent mal à la concurrence anglaise et sont incapables de livrer des filés fins. Les filatures ne se développent qu'à partir des premières mesures de prohibition des filés étrangers prises en 1789. Or, depuis 1786, c'est Roanne et les localités voisines (Charlieu, Saint-Germain-Laval), qui accaparent l'industrie nouvelle, de préférence à la montagne, où les fileuses à main s'inquiètent de la concurrence des machines. En 1789, les "jeannettes" sont brisées à Thizy. De fait, dès 1786, la course des prix de façon fléchit et en 1804, la filature à main ne fournissait plus que le tiers du coton filé dans la région. Son nombre de petites mains se retrouvent sans travail. Cependant la montagne trouve une riposte partielle. Profitant des primes accordées à l'époque du blocus, une multitude de petits ateliers se crée : des particuliers qui à deux ou ont monté une, deux, trois ou quatre mécaniques occupées par leurs femmes, enfants et domestiques. Ces petits ateliers coexistent avec les huit grandes filatures de l'arrondissement de Roanne qui dès 1789 peuvent traiter 600 tonnes et occuper 1.200 ouvriers (24).

Les changements décisifs à la fin de l'ancien régime sont encore dus aux initiatives des négociants en coton lyonnais, qui ont poussé à la filature à main, à l'installation des indiennes et des premières filatures mécaniques. Mais leurs intérêts sont combattus par les négociants en soie, qui ont réussi à retarder longtemps la fabrication des indiennes. La substitution du coton d'Amérique au coton du Levant, qui arrive par les ports de l'Océan, entraîne la disparition du marché du coton en laine et précipite le déclin de la place cotonnière. Mais, dans les dernières années qui précèdent la Révolution, Lyon avait abasourdi à Roanne et à Villefranche les banchisseries modernes et les filatures mécaniques. Sous la Restauration, l'indienne se concentre à Fullouse, qui adopte les techniques anglaises : blanchissement aux chlorures alcalins et cylindre à l'impression. Le Lyon cotonnier cède la place au Lyon des soyeux. Cela se fera sans dommages pour la montagne, qui pouvait alors s'en passer.

2.- L'AFFRANCHISSEMENT DE LA TUTELLE LYONNAISE AU XVIII^e SIECLE.

Développée grâce à la proximité et dans l'ambiance d'un grand centre de négoce, la fabrique de la montagne va imposer sa marque d'industrie campagnarde et s'affranchir de la tutelle commerciale des négociants lyonnais.

a) une industrie campagnarde.

Rude, accidentée, dépourvue de chemins d'accès, mais densément peuplée, la montagne va offrir aux négociants lyonnais la production industrielle abondante et bon marché qu'ils recherchent. Le *paysan-artisan* est le personnage-clé de la fabrique beaujolaise et le tisseur de coton chassé de Lyon par la misère va vite perdre son originalité. La fabrication se fait à la ferme, précisément dans le sous-sol qui prend l'air par un soupirail, appelé *boutique*, où l'homme fait marcher le rétier à tisser. Cette pièce mal éclairée, humide, viciée et enfumée l'hiver parce que la famille s'y rassemble autour d'un mauvais poêle ou d'une terrine de braise, est indispensable. Pour tordre le fil de coton et pour faire de la bonne toile, il faut une atmosphère relativement humide. Les femmes, les enfants et les vieillards préparent le chanvre, "épluchent" le coton, filent au fuseau ou au rouet.

Le marché est le lieu privilégié des transactions. Le capitalisme commercial ou système manufacturier tel que nous le connaissons pour la soierie, où le négociant fournit la matière première, reprend le produit fabriqué et fait surveiller la fabrication par l'intermédiaire d'un contre-maître n'est pas la règle. Les paysans travaillent pour leur *propre compte*, quand ils sont assez riches pour acheter le coton en laine, le chanvre ou le lin en oeuvre, car le plus souvent femmes, enfants et domestiques préparent les filés nécessaires. Les filés offerts par les petites mains, qui ont acquis quand elles l'ont pu la matière première, sont achetés par les *fabricants* du bourg qui ont chez eux deux à trois rétiers et, au dehors, un nombre plus ou moins considérable d'ouvriers à façon. Par Brisson, nous savons que le négoce qui peut travailler à son compte s'assure un revenu supplémentaire de 30% (15 bis).

Tisseurs et fabricants vendent aux marchands ou négociants (l'un ou l'autre terme sont employés indifféremment), Ils font des commandes pour les articles qui leur sont demandés, se chargent de faire blanchir, teindre et calandrer les pièces avant de les expédier. Tout se paye comptant (25).

La montagne se montre rebelle à l'organisation en confréries et à la réglementation, à cause de la dispersion des métiers et ^{à cause de} la quasi-impossibilité pour des paysans peu habiles et sans moyens, de satisfaire aux exigences d'une production de qualité. "La fabrique beaujolaise se soutient surtout par la fraude" lit-on dans un mémoire présenté au Consulat de Lyon en 1723 (26). Fayard analyse longuement les multiples et infructueuses tentatives de la communauté des tisserands et futainiers de Lyon, puis de Colbert, pour les soumettre aux règles habituelles (27). Le pouvoir royal finit par céder sur le principe de l'organisation en confréries, parce qu'il y trouvait avantage. L'arrêt de 1682 confie l'application des règlements à la communauté des fabricants de Villefranche et de Thizy, qui venait de se constituer sous les conseils de Colbert, Mais comme elle n'eut jamais d'existence réelle, le gouvernement substitue progressivement aux maîtres-gardes ses propres représentants, les inspecteurs des manufactures, qui commandent à une véritable administration de commis dans les bureaux de marque. Ceux-ci furent tous des administrateurs remarquables. Après Grosbert qui fut en poste de 1728 à 1740, Brisson de 1750 à 1784 et Roland eurent la sagesse de s'adapter aux réalités et de s'intéresser plus au progrès économique qu'à un interventionnisme pointilleux. Ce sont avant la lettre des "aménageurs de territoire". Dotés d'une large autonomie et de la stabilité, ils s'emploient à adapter l'économie aux hommes et y réussissent.

b) *La complémentarité de l'agriculture et de la manufacture.*

Brisson a une claire vision de l'aménagement de la région. Réfutant les arguments des physiocrates, il proclame : "l'indigence que l'agriculture eût laissée est bannie par l'industrie". Ce n'est pas qu'il se désintéresse de l'agriculture (28) : dans ses Mémoires, il lui consacre plus de pages qu'à l'industrie. Les techniques agricoles sont aussi médiocres qu'ailleurs, mais l'innovation pénètre : on cultive depuis 1740 les "truffes" (pommes de terre), qui forment la base de l'alimentation des tisserands. On tire au maximum profit de la terre : verchères jardinées autour de la maison, champs

soumis à l'assolement triennal (truffes, seigle qui donne deux ou trois pour un dans les terres moyennes, jachère), landes soumises à l'écobuage (six à dix ans en genêts pâturés, puis deux ou trois récoltes de seigle), taillis de chênes coupés en général tous les quinze ans pour le chauffage des blanchisseries et les besoins domestiques.

Brisson sait le sol aride et rocneux, les contraintes du climat, l'extension de la grande propriété divisée en métairies, le grand nombre de paysans sans terre. Or le tissage est la ressource complémentaire idéale. La toile convient par sa facilité et son utilité. Elle n'exige pas de mains adroites et ses produits ne sont pas sujets aux caprices de la mode. Nos hivers sont souvent très longs et très rigoureux. N'est-il pas heureux que nos cultivateurs montagnards aient alors à faire de leur temps un emploi utile et toujours prêt ? Brisson prend aisément son parti de la médiocrité des 'basins grossiers' qui sont admis à la marque par les règlements de 1757. Leur bon marché est une cause de leur débit et de toutes façons : "la main qui vient de quitter une charrue pour empoigner une pioche, briser un roc, est trop agitée pour brocher adroitement une fleur, lancer une mince navette à travers une forêt de fils déliés et sensibles au point de casser sous le moindre effort. C'est possible aux tisserands de Villefranche qui vivent en ville, mais cela ne leur empêche pas d'aider, autant qu'il le peut, Bissonnet à adapter et varier la fabrication de la mousseline, comme le fera Roland pour Bissonnet le Jeune.

L'important est de mettre tout le monde au travail; Il se félicite que les efforts persévérants de Grosbert et de Brudaine, alors intendant de la généralité de Lyon, aient permis de répandre la filature du coton au rouet. Il fait donner des outils à une famille de Ranchal, dans la haute vallée du Rhins réduite à la misère. Il conseille aux pauvres locataires et journaliers "qui n'ont qu'un petit champ à côté de leur chaumière" de se borner à la culture de la verghère et d'être tisserands". Il intervient en faveur de l'autorisation de fabriquer les indiennes, car il sait le débouché que la montagne y trouvera.

Brisson a la satisfaction de voir la population déjà très dense continuer à augmenter, alors que les plus pauvres sont à l'abri des accidents ordinaires et qu'ils ne sont plus obligés de s'expatrier dans la plaine pendant la belle saison pour les travaux agricoles, comme au temps

de d'Herbigny. Il évalue la population de l'ensemble du Beaujolais à 85 000 habitants pour 80 lieues carrées, soit 65 hab/km² ; ce qui en fait une des régions les plus peuplées de France. La densité est encore plus forte dans la montagne : en 1816, la population dans les limites actuelles des cantons de Thizy et d'Amplepuis sera de 17 600 habitants pour 177 km². Et il note : "l'examen des registres mortuaires et baptis-tères de la montagne fait pendant dix ans m'a donné pour terme moyen ou 21 baptêmes pour 13 enterrements ou 28 baptêmes pour 17 enterrements. Il n'est pas certain que la population ait augmenté selon ce rapport, mais il est certain qu'elle augmente, car l'émigration des gens qui y sont nés est presque entièrement remplacée par les étrangers qui s'y établissent" (29).

c) La constitution d'une bourgeoisie locale.

Il était important pour le développement du tissage, sur lequel reposait l'économie de la région, que son contrôle échappât aux négociants lyonnais. Il n'était pour eux qu'une spéculation parmi d'autres et ils ne se préoccupaient guère d'investir, afin de moderniser et diversifier l'industrie. Or la tutelle de Lyon s'affaiblit au XVII^e Siècle, pour disparaître au début du XIX^e.

La décadence du commerce lyonnais au XVII^e Siècle, a sans doute joué, mais à ramasser les toiles pour les marchands de Lyon, les commissionnaires se sont enrichis et, pour satisfaire plus sûrement les commandes qui leur sont faites, deviennent en même temps fabricants, comme cet habitant de Saint-Bonnet-le-Troncy, cité par Louvet, qui fait travailler 80 métiers de paysans vers 1670. Dans chaque marché important, il se constitue une bourgeoisie trafiquante, qui forme les cadres de la corporation prévue par l'arrêt de 1682. Elle s'est opposée avec beaucoup de détermination à la corporation des tisserands de Lyon, qui voulait retrouver le monopole de fabrication des futaines ou, au moins, soumettre les tisseurs de la montagne à ses réglemens. C'est un négociant de Saint-Symphorien-de-Lay, Colombier, qui a été défendre les intérêts beaujolais devant Colbert en 1681 et la protestation suivante montre l'âpreté du conflit : "Les marchands de Lyon ont donné des marques de leur ambition à tout le royaume et ils ont voulu souvent attirer dans leur ville le commerce des autres provinces". Le statut de 1682, marque officiellement l'indépendance de la fabrique beaujolaise (27).

Au XVIII^e Siècle, la bourgeoisie locale s'accroît en nombre, s'enrichit et prend en mains le contrôle de la production. Lors de la reprise, après la crise de la fin du règne de Louis XIV, qui avait presque anéanti la production, elle supplante les Lyonnais pour le commerce des toiles. Un manuscrit de la Bibliothèque de Lyon, sans doute de 1723. (30) relate expressément cette évolution : "tout le commerce de la toile que Lyon faisait vers la Loire jusqu'à l'Océan, dans la Bourgogne, en Lorraine et en Champagne, c'est Villefranche, Lay, Roanne, qui le font et vont même tenir toutes les foires de Bourgogne, Clermont, Le Puy et Beaucaire", Ces dernières particulièrement importantes, car indique Brisson, "elles sont le grand débouché pour les produits bon marché allant dans le Midi, l'Espagne, l'Italie, les colonies et les côtes de Barbarie". Pour les futaines, les marchands lyonnais ont conservé plus longtemps leur position, "car ils peuvent mieux suivre ces affaires que les négociants de nos petites villes et villages, manquant d'informations, de renseignements et de facilités" (31).

Ce ne sera bientôt plus vrai. Les années qui précèdent la Révolution, sont marquées dans la zone qui travaille le coton par l'apparition de grands fabricants-négociants, qui établissent des manufactures "où l'on achète la matière première, où on lui fait subir toutes les opérations, où l'on fabrique, apprête et d'où l'on expédie", selon la description qu'en fait Roland en 1784. Il en cite quatre à Thizy, un à Saint-Vincent-de-Reins, un à Régnny, qui ont chacun de 80 à 100 métiers (14). C'est bien sûr à Thizy qu'ils sont les plus nombreux. Le marché du mercredi draine plus de la moitié des pièces tissées de la région et le marché voisin d'Amplepuis un tiers (32). L'éviction progressive des négociants lyonnais ne va pas sans réactions de leur part. Le 17 février 1809, le préfet du Rhône est informé des troubles occasionnés à Amplepuis, par la coalition de plusieurs fabricants de la place, pour forcer trois maisons de toiles de Lyon qui s'y sont établies, à évacuer. "Depuis leur établissement, il ne se vend plus rien à la halle et les négociants de Roanne, Villefranche et Lay cessent de venir. Des fabricants d'Amplepuis ont dû cesser ou se sont mis contremaîtres des maisons de Lyon" (33). Cette poussée de fièvre apparaît comme le chant du cygne du négoce lyonnais qui va bientôt consacrer son attention à la seule soierie.

3.- DE LA REVOLUTION AU SECOND EMPIRE, L'AGE D'OR DE LA MANUFACTURE.

C'est à l'époque de la grande industrie naissante que Lyon abandonne à son propre sort le foyer qu'il a allumé. Sans doute la France n'est pas l'Angleterre et le progrès technique a longtemps été contenu par le protectionnisme. Cependant, si la montagne n'a plus à offrir que sa force de travail, le danger est grave que les toiles tissées à la main ne puissent résister à la production mécanique, comme ce fut le cas en Bretagne : M. Le Lannou a montré comment le travail de la toile, qui fut en fin de compte l'utilisation de la misère, fut balayé (34). Le Haut-Beaujolais avait d'autres atouts : l'esprit commercial qui a pénétré la mentalité paysanne et la bourgeoisie ; la solidarité d'intérêts qui le lie aux villes de bordure bien placées sur les axes de communications ; la proximité de Lyon, à nouveau en recherche d'une main d'oeuvre bon marché pour le tissage de la soie.

L'âge d'or de la manufacture coïncide avec celui de la mousseline, la "sainte mousseline", qui pendant presque un siècle, de 1786 à 1875, s'impose souverainement dans la zone de rayonnement de Tarare. La "cotonne" qui prend la suite de l'ancienne fabrique, a un destin plus troublé, mais d'adaptation en adaptation, continue à se développer autour des deux centres de Thizy et de Roanne. Enfin, profitant des difficultés de la conjoncture, la soie se taille deux domaines, au sud et au nord des précédents.

a) Les "grandes heures" de la mousseline.

Le triomphe de la mousseline s'explique à la fois par la tradition manufacturière et les avantages de la position de Tarare, à proximité de Lyon et sur une grande voie de circulation. A l'époque où la toile de chanvre recule devant la toile de coton, Simonet le Jeune reconvertit le tissage dans la mousseline, tissu de coton d'une grande finesse, composé de fils entrecroisés, séparés par des jours qui doivent être le plus possible rapprochés et réguliers. Il reprend la tentative de son oncle, Georges-Antoine Simonet, fils de marchand-toilier, qui se forme dans une fabrique de soierie de Lyon, revient s'établir négociant à Tarare et conçoit en 1756, à 46 ans, le projet de fabriquer des mousselines (35). Georges-Antoine Simonet se rend à Saint-Gall, en ramène les procédés et des ouvriers, mais doit se retirer ruiné en 1773, car il n'a pu obtenir des fileuses des environs un fil suffisamment fin. Son neveu se rend en Suisse en 1786 et constate qu'on ne file

pas le coton dans les cantons suisses où l'on fabrique, cette branche d'industrie étant réservée aux cantons pasteurs" (36). Il ne cherche plus à produire lui-même les filés et il fait venir d'abord de Suisse, le coton humide au fuseau, puis de Manchester le coton filé à la mécanique.

La fabrique prospère aussitôt. Dès 1789, elle compte 600 métiers, emploie 2 000 personnes, sort 15 000 pièces pour un million de francs. En 1810, malgré le blocus ou plutôt grâce à lui, car la prohibition des mousselines étrangères compense largement les difficultés d'approvisionnement en coton, ^{elle} compte 5 000 métiers. Elle fut particulièrement florissante entre 1845 et 1864 (37). En 1861, la centaine de fabricants de Tarare, réalise un chiffre d'affaires de 25 millions. En 1865, le rapport de Michel Chevalier, après l'Exposition de Londres, montre le point de perfection atteint : "L'ensemble des produits de Tarare résume ce qu'on peut imaginer de plus beau en tissus de coton fins et légers... Tous les membres du jury, anglais, belges, allemands, russes, autrichiens, suisses, italiens en sollicitaient des échantillons, afin de montrer dans leur pays ces merveilles de l'industrie cotonnière française". Le point de perfection a été atteint très tôt, grâce à l'adoption des procédés les plus modernes : perfectionnements du métier à main qui permet de tisser plus vite, plus régulièrement et en grande largeur ; application des découvertes de la chimie à la transformation, c'est-à-dire au blanchiment, à la teinture et à l'apprêt, particulièrement délicats et indispensables sur ces tissus fragiles (38). La fabrique offre une grande diversité d'articles, "de 25 centimes à 18 francs le mètre" selon le rapport de l'Exposition de Paris de 1855 : mousselines unies et rayées ; tarlatanes à la Jacquard, dont la couture fait une ample consommation pour les crinolines à la mode ; singalettes, plus grossières, mais valorisées par la broderie, introduite en même temps que la mousseline, par les soeurs Defranc, parentes de Simonet.

Perfection technique et diversité s'accroissent fort bien du capitalisme commercial. A Tarare, parfois dans les bourgs, comme à Saint-Just-la-Pendue, au hameau de Turin, sont les fabricants, analogues aux soyeux lyonnais, plus commerçants qu'industriels. Dans leurs ateliers, s'effectuent la préparation de la chaîne, la vérification des pièces reçues de la montagne avant d'être confiées aux usines de transformation qui travaillent à façon, le conditionnement et l'expédition, et aussi le tissage des étoffes les plus délicates : mousselines façonnées de grande finesse. L'essentiel de

La fabrication s'effectue à la campagne, pendant la mauvaise saison : l'homme tisse, les enfants préparent les canettes, les femmes et les filles brodent. Les métiers mécaniques se répandent après 1860, groupés en petits ateliers disposés le long des rivières, pour profiter aussi du degré hygrométrique favorable, ou en quelques grands établissements comme celui de Saint-Symphorien-de-Lay mu par une machine à vapeur. Le tissage s'insinue le long de la vallée du Reins, où il est surveillé par les fabricants d'Amplepuis, qui apportent les pièces au marché de Tarare, il gagne la région de Panissières, où il profite du déclin de la toile et anime les villages du sud de la chaîne des Mollières (Saint-Appolinaire, Dième, la vallée du Soanan) où il entre en concurrence avec les commissionnaires des soyeux de Lyon installés à Pontcharra. Vers 1825, il a même touché le vignoble à l'ouest, et l'agglomération de Roanne à l'est. Mais son fief est constitué par le massif de Tarare et les pentes qui en descendent vers la Loire, de Machezal à Neulise et de Lay à Violay, qui ne connaissaient auparavant que le tissage domestique de la laine et du chanvre (38 bis).

La prospérité de la mousseline s'exprime dans le développement de Tarare et de sa région. La population de Tarare est multipliée par cinq entre 1789 et 1866, passant de 2 970 à 15 092 habitants, soit presque autant que Roanne. La ville, d'abord construite dans la vallée étroite de la Turdine, escalade les flancs du "creux", où les maisons sur boutique s'élèvent le long des rues tortueuses. La rue centrale "des Albergeries" est prolongée vers l'aval ; c'est là que s'établissent les hautes et cossues bâtisses de pierre des fabricants, construites autour d'une cour intérieure, autant ateliers et magasins que résidences. A partir de 1830, on constate un effort d'embellissement et d'équipement : élargissement des rues, couverture des ruisseaux, fontaines publiques, usine à gaz en 1846, télégraphe électrique. Une agriculture de banlieue apparaît : jardins, vergers, vigne, étables laitières (37).

"Le fief du tissage tararien" dans les monts de Tarare et sur les cantons de Néronde et de Saint-Symphorien-de-Lay se reconnaît aisément sur une carte du maximum de population, atteint en 1866, avec des densités proches de 100 habitants au km². Entre 1846 et 1866, l'exode rural a pratiquement cessé malgré un fort excédent naturel. Les difficultés de la

mousseline après 1866 se traduisent par une diminution brusque de la natalité et un intense déficit migratoire, atténué par l'introduction du travail de la soie dans les années 80.

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DE FOURNEAUX de 1831 à 1900

Movement	population	naturel	N	M	migratoire (‰ par an)
1831-1845	+ 40	+ 199	30 ‰	20 ‰	- 159 (13,3)
1846-1866	- 133	+ 227	31,8	24	- 94 (3,6)
1866-1875	- 234	+ 38	23,4	20,4	- 272 (22)
1876-1900	- 202	- 20	18	18,8	- 182 (7)

b) *Le renouveau de la "cotonne".*

- Les difficultés de l'ancienne fabrique.

La phase de grande demande des toiles de coton pour l'impression, qui provoqua l'abandon du chanvre et l'expansion de la manufacture fut de courte durée. Aux faits de conjoncture (arrêt de 1786, qui permet l'importation des toiles, troubles de la Révolution et blocus), s'ajoute la disparition des indiennes locales (39). A peine implantée dans de nouveaux lieux, la manufacture doit revenir aux toiles communes : droguets et escamites de coton pour le vêtement des paysans, finettes pour doublures, molletons... Elles sont faites en coton ou lin et coton, car le chanvre n'est plus travaillé que sur les marges, autour de Monsols par exemple. La filature à main continue d'employer des femmes à la mauvaise saison pour le lin autour de Charlieu, pour le chanvre autour de Panissières, mais a presque complètement disparu pour le coton : dans l'arrondissement de Roanne, en 1818, elle ne concerne plus que 1 800 femmes et enfants (40). Heureusement, comme nous l'avons vu, les carderies et petites filatures mécaniques se sont disséminées dans la montagne, mais la concentration s'opère à leur détriment, au profit des grands établissements.

C'est une période difficile pour la montagne qui continue de connaître un accroissement très rapide de la population : elle augmente de moitié entre 1811 et 1836, sur la foi des recensements, et s'accumule dans les campagnes. Les densités atteignent 200 habitants au km² cultivable, comme à Cublize, qui connaît alors ainsi que les villages voisins de la vallée du Reins le maximum de population. Il compte 3 036 âmes sur 15 km² et le bourg en rassemble moins de 500. L'exploitation du sol est poussée aux limites du possible. Le recours au tissage est plus nécessaire que jamais, mais de moins en moins de paysans-tisseurs peuvent travailler pour leur propre compte, parce qu'ils n'ont plus les moyens d'acheter la matière première et que l'ourdissage de la chaîne de coton, qui doit être encollée, ne se fait bien qu'en atelier. En 1836, pour 400 métiers à Grandris, il y a de 30 à 40 fabricants (41). Les toiles communes, concurrencées par les tissages mécaniques de Normandie, du Nord et du groupe de Mulhouse se vendent de plus en plus difficilement. Les prix de façon tombent : Duplessy estime en 1818 à 20-25 centimes par jour le gain de la fileuse de lin, 40-45 centimes, celui de la fileuse de chanvre ; en 1850 le gain du tisseur dans le canton de Belmont se situe entre 1,20 et 1,50 f. par jour : on est bien loin des tarifs de 1784 ! On cherche d'autres ressources complémentaires : les paysans se font colporteurs et vont vendre les toiles dans la plaine. C'est dans ce climat que se placent les débuts de la couverture à Cours, village particulièrement pauvre de la haute vallée de la Trambouze : hommes, femmes et enfants transforment les chiffons, pendant douze ou quatorze heures par jour, dans la poussière qui leur donne l'asthme des cardeurs, en de médiocres "grisons" (42). Les soyeux lyonnais à la recherche d'une main d'oeuvre peu exigeante installent le tissage de la soie, sur les marges les plus récemment acquises au coton, autour de Charlieu à partir de 1823, de Pontcharra-sur-Turdine et plus tard dans la vallée de l'Azergues.

Les petits artisans de la montagne ne risquent pas d'avoir les moyens ni même de songer à parfaire les procédés qui restent rudimentaires. Les améliorations qui apparaissent aux alentours de 1835 et renouvellent "la cotonne" viennent des villes du pourtour. Mais la surpopulation subsistera jusqu'à la guerre de 1914 comme une donnée fondamentale et le tissage en boutique restera une activité de misère : bien après la mécanisation qui commence en 1870, la répartition des chaînes par le fabricant sur le marché se fait encore aux enchères descendantes, le tisseur le plus pressé par le besoin qui accepte la plus faible rémunération, enlevant le travail (43).

Pour survivre, la manufacture des toiles doit se spécialiser. Dans la petite région de Panissières (44), sur les premières pentes des Monts du Lyonnais, qui a toujours été un centre de filature et de tissage du chanvre, à proximité du grand marché de filasse de Feurs, l'initiative viendra d'un industriel originaire de Moravie, naturalisé français, Joseph Toerk. Après avoir travaillé dans la mousseline, il établit en 1814 à Panissières où il s'était marié, une fabrique de linge de table damassé à la façon de Sibérie. Après de laborieux essais, il réussit à rivaliser avec la production allemande. Bientôt, les fabricants vont disperser à la campagne le tissage des pièces de lin, dans lesquelles sont taillées nappes et serviettes (45). Un ouvrier de Toerk, Auloy, va établir en 1820, à Marcigny, une fabrique semblable qui a connu un grand développement : en 1836, elle emploie 600 ouvriers à l'intérieur et au dehors, mais finira par disparaître purement et simplement en 1867, dans ce milieu aux confins du Brionnais et du Bourbonnais, sans tradition textile (46).

Les initiatives des négociants, devenus industriels, des villes du pourtour de la zone cotonnière vont ranimer la fabrique. Le rôle des grandes filatures mécaniques sera modeste, car elles ne se modernisent pas et continuent à ne livrer que des filés grossiers. Elles disparaîtront après 1860, sous les coups conjugués du traité de commerce avec l'Angleterre, qui abaisse les droits sur les filés anglais, et de la guerre de Sécession (1860-1865), qui désorganise l'approvisionnement en coton. Leur importance fut cependant considérable sur le plan local, d'autant plus que des tissages y étaient annexés. On en trouve dans les localités du pourtour, plus récentes à Villefranche (1849), que dans l'arrondissement de Roanne (il y en a deux à Roanne, à Régnay et à Neulise, une à Charlieu qui a été fondée par des lyonnais en 1786), où elles comptent 30 000 broches, 500 ouvriers et traitent 1 000 tonnes de coton par an. On en trouve aussi dans la montagne, sur les rivières qui descendent du massif du Saint-Rigaux, à Saint-Vincent-de-Reins, où un hameau conserve le nom "les Filatures", à Propières et à Saint-Igny-de-Vers (celle-ci avec 300 ouvriers en 1856, sur le Haut-Sornin), à Chauffailles sur le Botoret. La plus importante est celle de Cadolon, à Saint-Igny-de-Roche, près de Chauffailles, créée par Glattard en 1824 et qui formait avec ses 80 maisons ouvrières un petit village dans la forêt. Mue par une chute alimentée par un barrage de 120 000 m³ établi sur un ruisseau et, l'été, par une machine à vapeur, elle comptait 12 000 broches et 190 ouvriers en 1861 (47).

LA MANUFACTURE A LA VEILLE DE LA GUERRE DE SECESSION



TYPES DE FABRICATION Siège de FABRICANTS ou de commissionnaires (soie)	ACTIVITÉ				
	TISSAGE à DOMICILE				
	paysans tisseurs et tisseurs		ACTIVITÉ DOMINANTE		
MARCHÉ sans fabrique locale					
TISSAGE					
ateliers de FABRICANTS avec TISSAGE à main					
CARDERIE FILATURE à main					
FILATURE mécanique					
TRANSFORMATION					
TOILE					
COTONNE					
MOUSSELINE					
SOIERIE					
COUVERTURE					

- -1000
- +1000
- +2000
- +4000
- +6000
métiers

- △ -10.000
- △ +10.000
broches

- -200
ouvriers
- +200
ouvriers
- ◐ -100
broches
- ◐ +300
broches
- ◐ +500
ouvriers



Sources : OGIE - La France par cantons - annuaires de Saône-et-Loire

- Les teinturiers de Roanne et l'introduction du Vichy.

Le rôle prépondérant dans l'évolution du tissage revient aux blanchisseurs et aux teinturiers, servis par la pureté des eaux descendues des montagnes. Ceux de Chauffailles et de Villefranche n'ont eu somme toute qu'un rôle local, comparé au rôle décisif de ceux de Roanne, pourtant les derniers venus. Chauffailles eut le plus important blanchissage de coton de France, le plus réputé aussi, grâce aux eaux du Botoret. Fondé en 1829, il pouvait traiter en 1836, 100 000 pièces par an et employait plus de cent ouvriers. Les calicots des Vosges et d'Alsace arrivaient en bateau par le Doubs et la Saône jusqu'à Chalon, puis étaient chargés sur des fourgons. L'existence de cette usine qui disparaît autour de 1855 favorise la fabrication de toiles communes dans les cantons de Chauffailles et de La Clayette. Elles sont achetées aux marchés du vendredi et aux foires du premier jeudi de chaque mois, fréquentés par 4 à 5 000 personnes, et par les marchands de Thizy, Roanne, Charlieu et surtout de Villefranche. En 1843, Chauffailles est un bourg important, qui a plus de 1 500 habitants agglomérés (la population de la commune est passée de 2 016 habitants en 1806 à 3 705 en 1846). Le vieux village est devenu une ville : on a ouvert des rues larges, des places spacieuses et on a construit de 1836 à 1839 une nouvelle église (48). En 1836, un ancien missionnaire, l'abbé Lambert, dont on reparlera à propos de l'introduction de la soie, y a été nommé, parce que la cure était plus importante que celle du Creusot (49). Blanchisseries et teintureries ont une longue histoire à Villefranche, où elles sont installées sur le Morgon. En 1856, les dix établissements occupent 500 ouvriers et transforment les toiles apportées par les petits fabricants des cantons de Thizy et de Lamure ou achetées directement à la montagne par les négociants de la place, qui vont les vendre comme doublures de vêtements dans le Midi. Le chiffre d'affaires qu'ils réalisent serait considérable : il est estimé à 15 millions en 1837 (50). Mais les procédés restent primitifs : teinture en noir et gris, grattage à l'aide de chardons, apprêt à la main.

Par contre, les teinturiers de Roanne, à l'affût des techniques nouvelles vont doter la région de l'article qui va faire sa prospérité : le vichy, encore appelé "cotonne" par les tisseurs, imité des siamoises, jusqu'alors la spécialité de Rouen et de Mulhouse. Il est tissé avec des fils teints au préalable. ce qui permet de dessiner de simples carreaux comme des écossais recherches. Son aspect est le même à l'envers et à l'endroit, contrairement à l'étoffe imprimée sur écreu. Nées du commerce des toiles,

blanchisseries et teintureries sont apparues à Roanne, à la fin du XVIIIe Siècle. En 1820, il ne subsiste qu'un établissement, mais considérable et qui réalise un travail d'excellente qualité : c'est l'indigoterie de Devillaine, gros négociant en cotons écrus et teints en bleu, qui vend dans la région et les départements voisins. Il a fait venir de Rouen des ouvriers-teinturiers, qui ont formé les apprentis locaux. Il emploie quarante personnes, traite dix tonnes de coton et réalise un chiffre d'affaires de 400 000 francs par an (51). La teinture étant limitée au bleu de cuve, on ne peut encore réaliser que des toiles bleues pour le vêtement ou, mieux encore, à carreaux bleu et blanc pour la chemise, dites toiles de vichy, du nom de la petite manufacture des Grivats, près de Cusset, créée par le comte Bourbon-Busset en 1820, qui fait leur réputation. Ces étoffes aux couleurs solides renouvellent les articles offerts par la fabrique de Thizy et lancent la toute jeune fabrique de Roanne.

- Les fabriques de Roanne et de Thizy.

C'est un thizerot, Etienne Mulsant, celui qui a introduit en 1774 la fabrication des indiennes, qui le premier établit un tissage de coton à Roanne, en 1817 : à vrai dire, il s'agit de baraques entourées de jardins, où logent les familles des tisserands avec la boutique en sous-sol (52). Vers 1830, des paysans qui ont abandonné les champs s'établissent à Roanne ou dans les localités voisines (Riorges, le Coteau) et les négociants deviennent fabricants. Ils installent des ateliers pour la préparation et la finition et y montent des métiers (53). En 1837 ou 1838, Guilloud et Bernard, qui en 1830 ont créé le premier atelier, se mettent à fabriquer la "toile de vichy", bientôt imités par les autres fabricants, où l'on retrouve les noms qui seront célèbres, à l'époque du tissage mécanique : Raffin, Cherpin, Rémi Déchelette. Les teintureries se multiplient, soit annexées aux fabriques, soit travaillant à façon. Vers 1850, ils utilisent toute la gamme des colorants naturels : campêche pour le noir, cachou pour les bruns, bois de santal pour les rouges et les grenats, noix de Galles pour les gris, gaude pour les jaunes, indigo et chrome pour les verts. Ils peuvent réaliser la fantaisie des couleurs et multiplier les motifs (51). A Roanne, sont tissés les articles les plus délicats ; les "quadrillés" plus simples sont confiés à la montagne. En 1847, la ville abritait 900 tisseurs, dont 600 en ateliers, proportion inhabituelle à l'époque. En 1861, ses 44 fabriques font travailler 4 000 ouvriers et sortent 1 500 tonnes de tissus, sur les 6 000 tisseurs de l'arrondissement, pour un chiffre d'affaires de 3,3 millions de francs(54).Elles

distribuent en outre du travail à un millier d'ouvriers dans la région de Chauffailles (55).

Thizy, isolée sur sa butte, suit de loin les innovations. Mais elle a pour elle le sens des affaires de la bourgeoisie des fabricants-négociants, qui adoptent de la cotonne, ce qui est conciliable avec la médiocrité des techniques et ^{avec} la rude main d'oeuvre paysanne : le vichy à carreaux bleus et blancs, facile à tisser, bon marché, utile, peu sensible aux caprices de la mode, va être par excellence l'article de Thizy, après les toiles communes et les toiles bleues de coton. Le marché du mercredi a encore accru son rayonnement. "Les rues sont encombrées de monde, de charrettes et de chevaux. Tout le monde afflue. Nos aubergistes font pour ce jour là des provisions énormes", écrit un chroniqueur (56). D'autre part, les commissionnaires des donneurs d'ordres thizerots se rendent aux marchés des cantons de Belmont et de Chauffailles. Les années de 1840 à 1860 sont marquées par la disparition des petits intermédiaires au profit des grands fabricants, qui disposent d'ateliers bien équipés et fréquentent les foires de Limoges, Beaucaire et Toulouse, l'essentiel des ventes se faisant dans la France du Sud et les pays méditerranéens. Les ateliers se concentrent le long des rivières et dans les gros bourgs-marchés comme Thizy et Amplepuis, qui deviennent de petites villes. A partir de 1836, la population rurale diminue en pourcentage et la population agglomérée de Thizy atteint 3 600 habitants et celle d'Amplepuis 3 560 en 1866.

Cette prospérité sera fortement perturbée par les conséquences de la guerre de Sécession (1860-1865), qui gêne l'approvisionnement en coton. On sait que les filatures de coton, qui ne s'étaient pas modernisées, ne survivront pas à la crise. A Roanne, une fabrique sur deux doit cesser son activité et un grand nombre d'ouvriers est obligé de quitter la ville. Autour de Thizy et de Tarare, les migrations seront plus restreintes, les paysans-tisseurs trouvant dans la terre le minimum de ressources, qui leur permet de franchir cette mauvaise passe. Charlieu, qui travaille la soie, et même Cours, grâce à la couverture, ont profité de cet afflux de population. Sur les marges du coeur cotonnier, en particulier dans les cantons de Belmont et de Chauffailles, où les ouvriers tissant à façon ont été les premiers et les plus durement atteints, les commissionnaires des maisons de Lyon profitent de ces difficultés passagères pour implanter durablement la soierie (57).

c) L'implantation de la soierie lyonnaise.

Au moment où l'on se désintéresse du coton, la fabrique de soierie connaît à Lyon un très fort développement : le nombre des métiers à bras passe de 3 500 pendant la Révolution, à 10 000 en 1802, 15 000 en 1815. Même après l'invention de Jacquard en 1817, les façonnés ne représentent qu'un petit nombre de métiers (un sur quinze en 1822) et on sort surtout des étoffes unies, bon marché, faciles à tisser, comme les taffetas. Très tôt, les soyeux ont cherché une main d'oeuvre de paysans en quête de ressources complémentaires, qui acceptent avec empressement les prix de façon, avec lesquels le tisseur urbain avait bien du mal à subsister. Un homme du pays, *le contre-maître*, sert d'intermédiaire : il recrute les ouvriers, leur fournit la chaîne qu'ils tisseront chez eux, sur des métiers leur appartenant (58).

Dès 1819, des négociants de Tarare servent d'intermédiaires entre paysans et soyeux. En 1820, ceux-ci s'efforcent d'installer des contremaîtres dans la moyenne vallée de l'Azergues, mais sans grand succès dans ce pays de vignoble. En 1823, la soie est introduite dans la région de Charlieu par deux représentants de la maison Roux de Lyon : Maréchal et Capony, qui tirent profit des faibles rémunérations de la filature du lin (59). Cependant, à cause de la distance et des obstacles du relief, l'extension du tissage extra-urbain, à la suite des émeutes de 1831, intéressera davantage le Bas-Dauphiné, le Jura méridional et le pied des Monts du Lyonnais que le Haut-Beaujolais. Le premier grand centre de fabrication est organisé à Pontcharra : dès 1833, il contrôle 1 200 métiers dans les villages de l'Est du canton de Tarare. En 1850, un contremaître s'installe à Lamure, d'où il rayonne sur les villages de la haute vallée de l'Azergues, Grandris et Saint-Nizier notamment (60).

La prospérité de la mousseline et de la cotonne maintient la soierie à l'Est de la chaîne des Mollières, jusqu'à ce que les difficultés de l'industrie du coton à la suite de la guerre de Sécession, qui coïncident à une période de prospérité de la fabrique lyonnaise, amènent l'installation du tissage de la soie tout autour du coeur cotonnier. Le Second Empire est, après la Monarchie de Juillet, une période de grande consommation de soieries de médiocre facture, faites avec des matières de qualité inférieure avant l'Empire, avec de la soie souple ou chargée ensuite (61). Le nombre de métiers à bras, dispersés à la campagne, est passé de 5 000 en 1824, à 15 000 en 1833, 30 000 en 1840 et 80 000 en 1872 (58). Le tissage de la soie s'installe au Sud dans la région de Bussières et de Panissières et surtout au Nord, dans

dans la région de Charlieu et de Chauffailles. En 1865, le centre déjà ancien de Charlieu compte 45 contremaîtres de maisons lyonnaises et quatre fabricants, anciens contremaîtres qui se sont mis à leur compte. Ils servent 8 à 10 000 métiers, dont 500 métiers Jacquard, dans un rayon de vingt kilomètres, actionnés par des femmes, qui travaillent la soie après s'être occupées des travaux du ménage et de la ferme (59). Il y a quelques ateliers de moulinage, de dévidage et de tissage, qui ont le plus souvent entre dix et trente ouvriers. Les cantons du Sud-Ouest de la Saône-et-Loire, Chauffailles, La Clayette, Marcigny et Semur, comptent 4000 métiers en 1869, dont plus de la moitié dans le seul canton de Chauffailles. L'implantation avait été préparée par l'abbé Lambert qui, inquiet du chômage des jeunes filles et de l'insalubrité du tissage du coton en boutique, avait installé en 1842 des métiers à soie à l'Hôpital. Au bout de deux ans, 50 ouvrières avaient été formées, mais le tissage de la soie n'occupait que 400 personnes en 1857 (62). L'essor réel est venu des conséquences de la guerre de Sécession. Il en est de même dans le canton de Belmont.

d) Un développement global.

L'extension de la manufacture s'accompagne partout de la pénétration de la révolution agricole, du désenclavement des villages et de l'amélioration des conditions de vie. Cela ressort clairement de l'Enquête Agricole de 1866. La répartition du comice agricole de Lamure et de Thizy (63) fait ressortir depuis une dizaine d'années la suppression presque complète de la jachère, la substitution progressive du froment au seigle, l'extension des cultures fourragères. L'assolement biennal (grains, jachère) a été remplacé par un assolement sur quatre ans : cultures sarclées (pommes de terre, plantes fourragères comme la betterave et le maïs, qui apparaît) en tête d'assolement, qui reçoivent le fumier, puis grain, trèfle et grain. De tels progrès sont moins sensibles à l'Ouest (il semble qu'ils se propagent à partir du Rhône) et là où le chaulage est moins répandu, dans le canton de Belmont par exemple, où l'on fait quatre fois plus de seigle que de blé et autant de sarrasin que de pommes de terre. Les rendements restent faibles (10 hl par ha pour le blé), mais ont fortement progressé. Les prés sont limités aux fonds de vallée et aux gazons des sommets et on mène les chèvres sur les landes, quand elles ne sont pas emblavées selon le vieux système de l'écobuage. Pourtant le troupeau est plus nombreux grâce aux cultures fourragères. Il s'agit surtout de vaches de race charolaise, qui servent pour les travaux agricoles. Les veaux sont vendus jeunes pour la boucherie, à l'exception des boeufs nécessaires aux charrois

et aux transports. On engraisse autant de porcs qu'on peut, revendus gros sur les foires du voisinage.

La population est surabondante pour les ressources du terroir. Pour quelques rares domaines de 30 à 50 ha et des propriétés moyennes de 10 à 30 ha, il y a un très grand nombre de toutes petites exploitations, souvent de 2 ou 3 hectares. Le tissage est nécessaire comme ressource de complément, car une famille de cinq personnes sur trois hectares vit en autarcie presque complète, ne dépensant que le minimum et mangeant des pommes de terre 300 jours par an comme plat unique et de temps en temps un poulet ou un lapin élevé sur la terre. Il n'y a pas de journaliers, car les paysans sans terre sont tisseurs.

Les contemporains sont frappés par la hausse du prix de la terre, de 20 à 25 %, dans le Rhône, en 30 ans, davantage dans la Loire où elle atteint des prix que l'on qualifierait aujourd'hui de spéculatifs : 2 500 francs de l'hectare, soit 2 millions de francs anciens (64) ; par la hausse des fermages (45 frs de l'hectare) et surtout par celle de la main d'oeuvre, qui aurait plus que doublé en trente ans, alors qu'elle n'a augmenté que de moitié dans l'arrondissement de Montbrison. Au dire des propriétaires, la journée des moissonneurs serait de 3 frs, soit 24 de nos francs. L'accroissement des salaires est dû à la concurrence du tissage du coton, qui permet une plus grande liberté et une plus grande indépendance. Les officiels s'accordent à constater l'amélioration des conditions d'existence : "la transformation de la manière de vivre est complète, écrit Billet, maire de Lagresle et conseiller d'arrondissement. Les logements sont plus sains, la nourriture plus confortable, les vêtements meilleurs" (65). Enfin les villages ne sont plus aussi isolés. Ils sont tous desservis par les chemins de grande communication, depuis l'application de la loi de 1833. Mais le problème demeure au niveau des chemins communaux et de petite vicinalité, impraticables par mauvais temps.

La tradition manufacturière fait de la montagne beaujolaise et des pays bordiers une région qui dispose d'atouts sérieux pour aborder la phase de mécanisation de l'industrie textile. A une époque où les techniques laissent encore beaucoup de place au travail humain et aux "tours de main", elle offre un réservoir abondant de main d'oeuvre expérimentée, qui a déjà donné de nombreux exemples de sa capacité d'adaptation. Or elle est en relations par l'intermédiaire des fabricants des villes du pourtour, bien placées sur les grandes voies de relations, avec les marchés du monde entier et les tech-

niques les plus récentes. Cette conjonction de la tradition manufacturière et de l'ouverture aux grands courants d'idées et d'échanges explique que le début de la révolution industrielle ait été pour la montagne beaujolaise une ère de prospérité.

NOTES DU CHAPITRE II - B

UNE MONTAGNE MANUFACTURIERE

- (1) Pour l'Ancien Régime, on trouve un précieux historique dans :
J. FAYARD (90), Les fileurs , tisserands et similaires de la généralité de Lyon.

André CHOLLEY en a tiré une remarquable analyse, in (142) Notes de géographie beaujolaise, princ. p. 37-41.
- (2) J. FAYARD (90), p. 141.
- (3) id. p. 142. Le premier différend connu date de 1388.
- (4) La bourrasse est le nom du chanvre filé.
- (5) G. TROLIEUR DE LA VAUPIERRE (105), 1760, p. 358. On y lit : "le titre de cette concession émanait de Henri II ; je l'ai vu et M. de THIZY, qui me l'avait montré, ne put plus la retrouver, mais seulement les lettres confirmatrices par les successeurs de Henri II. "
- (6) Saint-Jean-La-Bussière, localité entre Thizy et Amplepuis.
- (7) Jacques SAVARY DES BRUSLONS, (102), Dictionnaire Universel du Commerce, article "futaine", tome I, p. 188. Savary fut inspecteur général des manufactures à la Douane de Paris.
- (8) LAMBERT D'HERBIGNY (96), Mémoire sur le gouvernement de Lyon, (1692), in REVUE d'HISTOIRE de LYON, tome I, 1902, p. 340-341.
- (9) ARCHIVES MUNICIPALES de LYON, Police des métiers, futainiers, cité dans J. FAYARD (90), p. 144.
- (10) LOUVET (97), Histoire du Beaujolais, 1670, t.1, p. 378.
- (11) J. SAVARY (102), article linge, tome II, p. 546-547.
- (12) Anne DELAROCHE (82), ANNUAIRE DE LA VILLE DE LYON, aux Halles de la Grenette
- (13) BRISSON (87), Mémoire sur le Beaujolais, 1770, p. 236.
- (14) Jean-Marie ROLAND DE LA PLATIERRE (100), Mémoire sur les articles qui se fabriquent en Beaujolais, 28 p.
La Porte est un fief qui dépend de Saint-Nizier d'Azergues.

- (15) BRISSON (87), p. 224-226.
- (16) FAYARD (90), p. 133.
- (17) ROLAND (100), Les statistiques des bureaux de marque donnent juste un ordre de grandeur de l'importance relative des différentes fabrications, car Roland ne se fait pas d'illusions sur l'ampleur des fausses marques.
- (18) FAYARD (90), p. 157.
- (19) Joseph BALLOFET , Histoire de l'indienne à Villefranche-en-Beaujolais, Villefranche, 1912, 46p. princ. p. 20.
La Quarantaine est un hôpital désaffecté. Béligny est alors une paroisse entre Villefranche et la Saône.
- (20) Jean-Marie ROLAND DE LA PLATIERE , Essai sur l'état agraire du Beaujolais et du Lyonnais et sur l'industrie de leurs habitants. Supplément Arts et Manufactures à l'Encyclopédie, article "bonneterie", Paris 1788.
- (20 bis) FAYARD (90), p. 140.
- (21) REGISTRE PAROISSIAL d'AZOLETTE, canton de Monsols, Rhône.
- (22) ANNUAIRE DE LA LOIRE (76), 1809, p. 265-271.
- (23) E. LEVASSEUR , Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France, Paris, 1901, cité dans FAYARD (90), p. 131.
- (24) FAYARD (90), p. 151-155 et 134-138.
- (25) ANNUAIRE DE LA LOIRE (76), 1809, p. 268.
- (26) ARCHIVES DU RHONE, C 11, cité dans FAYARD (90), p.166.
- (27) FAYARD (90), p. 161-164.
- (28) BRISSON (87), chapitre agriculture, p. 101-153 ; chapitre industrie p. 203 - 263. Ce chapitre étudie aussi le commerce et contient la réfutation des thèses physiocratiques.
- (29) BRISSON (87), p. 263-264.
- (30) FAYARD (90), p. 176.

- (31) BRISSON (87), p. 247-249
- (32) VERINAC ^N 8, préfet, Description physique et politique du département du Rhône, Paris, an X, 129 p; princ. p. 84.
- (33) cité dans H. BARRET (85), Histoire du travail dans l'ancienne généralité de Lyon, Ets Dumas, Saint-Etienne, 1939, princ. p.
- (34) Maurice LE LANNOU, Géographie de la Bretagne, tome II, l'industrie des toiles, p. 76-93, Imprimerie Commerciale, Rennes, 1952.
- (35) Sur la vie des Simonet, voir FAYARD (90), p. 133-134, 139-140 et 147-149.
- (36) Lettre de Simonet-le-Jeune, maire de Tarare, au sous-préfet de Villefranche, le 22 ventose an XII, citée dans H. BARRET, op. cit.
- (37) Abbé AMMAM, Notice historique sur Tarare, Imprimerie Girin-Berthier, Tarare 1868, 77 p., princ. p. 45-55.
- (38) Théodore OGIER (98), La France par cantons, arrondissement de Villefranche, p. 354-356.
- (38 bis) Théodore OGIER (98), canton de Tarare, pp. 364-452 et J. DUPLESSY (77), Essai statistique sur le département de la Loire, 1818, p. 376.
- (39) En 1806, il ne subsiste plus que l'indienne de Vernaison, près de Lyon, qui fait des mouchoirs assez communs pour l'usage local, in VERINAC, op. cit. (32), p. 92.
- (40) J. DUPLESSY (77), 1818, p. 372-378.
- (41) J. EBERSOLT (111), La vallée de l'Azergues, p. 124.
- (42) J.P. HOUSSEL (154), Les petites villes textiles du Haut-Beaujolais, p. 142.
- (43) Témoignage oral de C.D., sur les origines de l'entreprise familiale.
- (44) Elle comprend dans la Loire les communes de Panissières, Montchal, Saint-Martin et Saint-Barthélémy-Lestra, Cottance, Jas, Rozier et Essertines-en-Donzy et dans le Rhône, Villechenève, Chambost-Longessaigne, Longessaigne et Montrottier.

- (45) ANNUAIRE DE LA LOIRE (79), 1843, p. 248-249.
- (46) ANNUAIRE DE SAONE-ET-LOIRE (80), dictionnaire des communes, Marcigny, 1836, 1865, 1869.
- (47) M. DUMOULIN (81), Histoire de l'industrie textile dans la Région Roannaise au XVIIe Siècle à 1889, p. 241-242.
- (48) ANNUAIRE DE SAONE-ET-LOIRE (80), 1823, p. 223, et dictionnaire des communes, Charolles, 1836 et 1843.
- (49) F.M.D. (93), Monographie des communes du Charollais et du Brionnais, 1904.
- (50) H. VELU (163), Villefranche-en-Beaujolais, 1938, p. 45 et ss.
- (51) L. SUBRIN (164), Historique de la teinture à Roanne, p. 1 -7.
- (52) Le lieu-dit Les Baraques subsiste aux confins de Roanne et de Riorges et Etienne Mulsant a donné son nom au faubourg développé le long de la route de Vichy.
- (53) C. ALLIER (130), La croissance du tissage roannais, 1860-1914, p. 8.
- (54) M. DUMOULIN (89), p. 243.
- (55) ANNUAIRE DE SAONE -ET-LOIRE (80), 1865, p. 182;
- (56) R. DE LA ROCHETTE (161), Voyage dans le Haut-Beaujolais, p. 68. Il ajoute : " nous avons ici bon nombre de bouchers et de charcutiers, sans parler de ces petites boucheries qui abondent et fournissent la chèvre", ce qui montre les moyens limités des paysans-tisseurs.
- (57) M. DUMOULIN (83), p. 253-254.
- (58) E. PARISET (33), Histoire de la fabrique lyonnaise, p. 275-350.
- (59) M. DUMOULIN (83), p. 248-249.
- (60) Th. OGIER (58), arrondissement de Villefranche, p. 406.
- (61) La soie souple a conservé une partie de son grès, par opposition à la soie cuite ; la soie chargée a été mélangée avec des produits comme la noix de galle ou le tannin, au cours de la teinture.

- (62) ANNUAIRES DE SAONE-ET-LOIRE (80), 1865, p. 185 et 1869, dictionnaire des communes, Marcigny.
- (63) ENQUETE AGRICOLE DE 1866 (81), Rapport du président, département de la Loire, p. 63-88, département du Rhône, p. 126 et ss., dont région de Lamure-Thizy, p. 184.
- (64) (81), p. 67
- (65) (81), Note de M. BILLET, maire de Lagresle, p. 424-428.

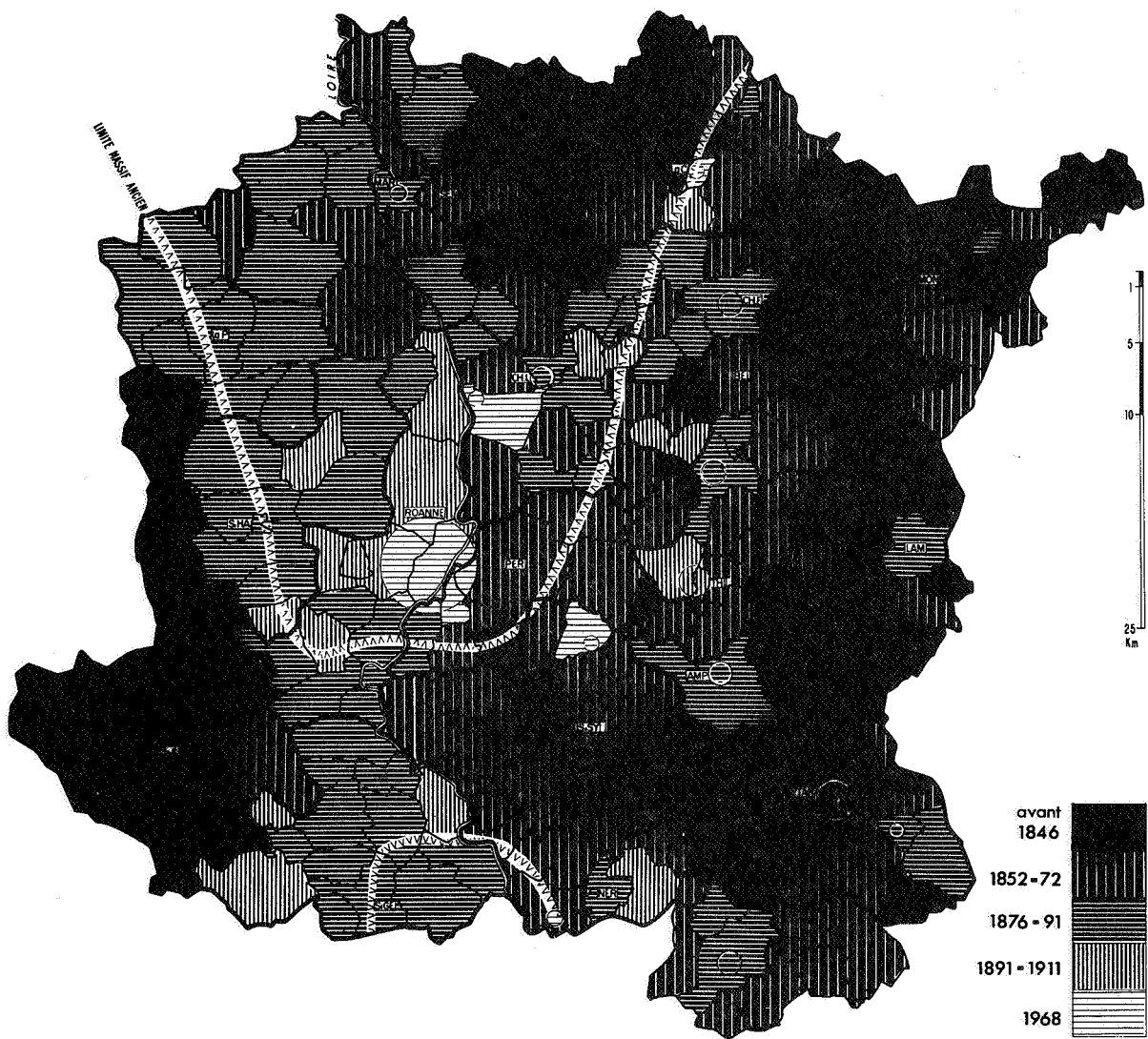


figure 13 DATE DU MAXIMUM DE POPULATION

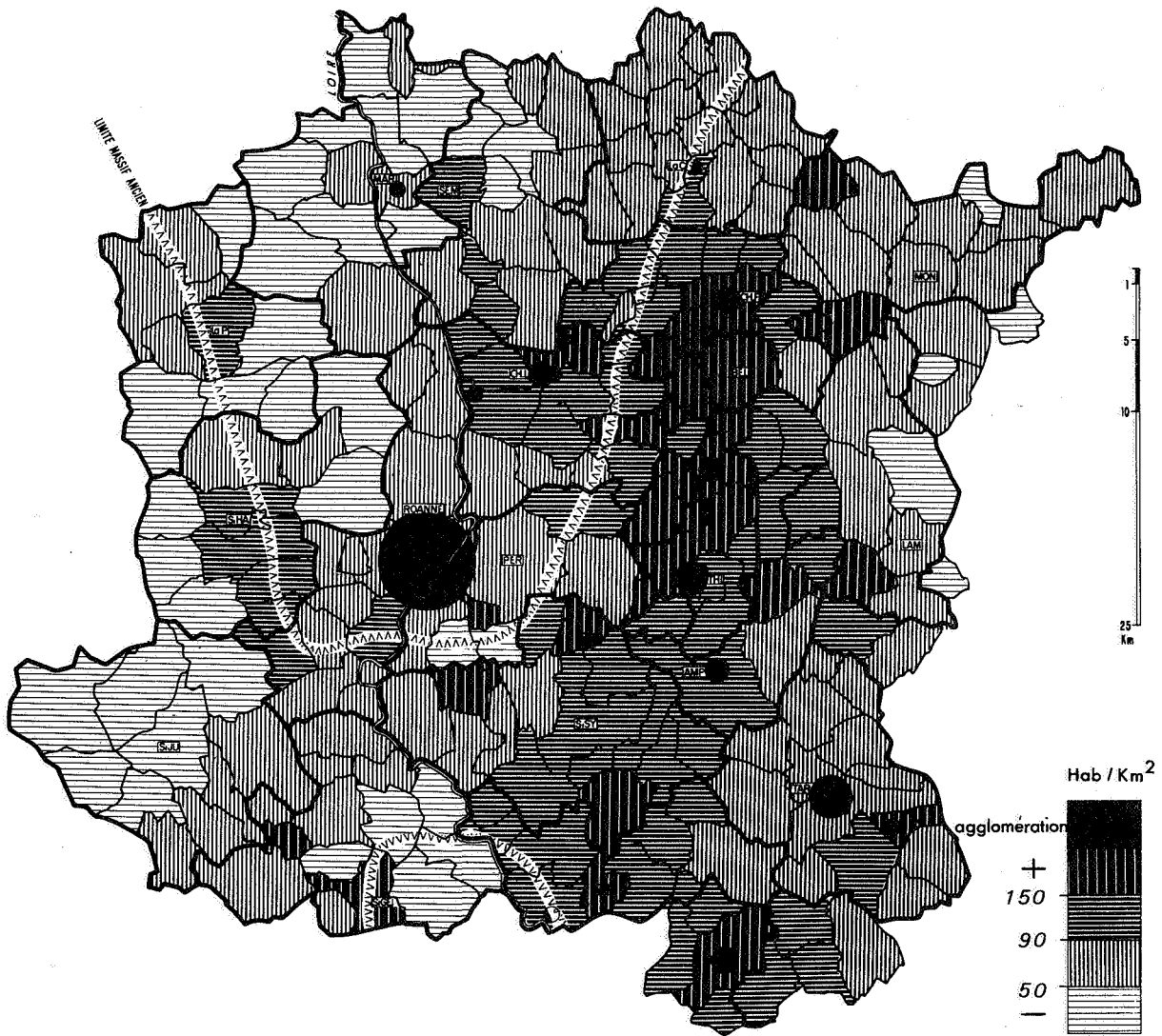


figure 14. DENSITÉ DE POPULATION A L'ÉPOQUE DU MAXIMUM